



Demande de régularisation

Par **moon75**, le **05/10/2016** à **13:13**

Bonjour .. je suis marocain arrivé en france depuis mars 2009 avec visa court sejour suite a un mariage mixte , aprét 5 ans de mariage j ai eu un oqtf acause de la demande de divorce par madame , j ai perdu au court d administrative et a l appel aussi , et mtn je suis totalement perdu , alors que j etait embaucher cdi , qu es ce que doit je faire ??
a l attente de votre réponse veuillez accepter mes salutations les plus déstinguée

Par **amajuris**, le **05/10/2016** à **13:45**

bonjour,
si malgré vos recours, vous avez fait l'objet d'un oqtf, je ne vois pas de solution à votre situation qui a fait l'objet de décisions définitives des juridictions administratives françaises.
votre employeur sait-il que vous êtes en situation irrégulière ?
salutations